



## **Séance du Conseil municipal Du mardi 18 octobre 2016**

**Absentes excusées :** Mado Guéry. Pouvoir donnée à Valérie Charbonneau  
Pascale Ducept. Pouvoir donné à Serge RAGOT

### **0 - Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 6 septembre 2016**

#### **Intervention de l'OGEC**

Suite au mail du 07 octobre demandant d'intervenir pour présenter certains sujets concernant l'école.

Intervenants : M. Laurent Paris, Président OGEC et Mme Audrey Cabrillet, chef d'établissement

Laurent évoque un point inquiétant : effectif des écoles. Etat des lieux présenté par Audrey.

Actuellement 76 élèves. Seuil de fermeture de la quatrième classe fixé à 81 élèves.

11 élèves de CM2 vont partir au collège fin d'année scolaire. Une famille de quatre enfants va arriver fin année.

En dessous du seuil de 81 élèves, on revient à trois classes. Le seuil de l'ouverture est plus difficile.

L'école monte un dossier auprès de la DEC pour argumenter sur le maintien des quatre classes.

Pour info, les quatre fêtes de l'année ont ramené 13 000 euros

#### **Autre sujet :**

Audrey évoque les mesures de sécurité suite aux attentats. Demande conjointe de l'IA et du Rectorat : il faudrait avoir un adulte (pas forcément un enseignant) présent à l'arrivée des élèves.

Demande d'Audrey : est-ce que la commune peut mettre à disposition une personne ?

Peut-on solliciter un bénévole sur la commune ?

## **1– DELIBERATIONS**

### **1.1 – Inventaire des Zones Humides : présentation par le cabinet DCI Environnement et décision du Conseil Municipal**

Présentation de la version définitive de l'inventaire par M. HERMOUET du Cabinet DCI.

#### **Vote du Conseil municipal**

**Ok à l'unanimité des présents**

### **1.2 – Zone d'Activité des Plantes : tarif de vente du terrain**

Pour déterminer le coût du m<sup>2</sup>, l'ensemble des dépenses a été répertorié (*cf tableau ci-joint annexe 1*) + plan (*annexe 2* .

- La partie cessible des 3 îlots représente 8 945 m<sup>2</sup> d'où 130 700 € : 8945 m<sup>2</sup> = 14.61 €/m<sup>2</sup> TTC.
- Sachant que la viabilisation dessert aussi l'îlot n ° 4 d'une surface de 2 194 m<sup>2</sup>, nous le prenons en compte pour le calcul de notre prix de vente.

Soit : 130 700 € + 8 776 € (acquisition terrain) : 11 139 m<sup>2</sup> = 12.52 €/m<sup>2</sup> TTC

Nous proposons un prix de vente à 12.50 € le m<sup>2</sup>

#### **Vote du Conseil Municipal**

**Ok à l'unanimité des présents**

### **1.3 – Décision modificative**

Comme vu lors du Conseil Municipal du 6 septembre 2016, il est nécessaire de faire un virement de crédit pour la réparation du tracteur.

- Article 61551 entretien matériel roulant + 5 000 €
- Article 022 dépenses imprévues – 5 000 €

#### **Vote du Conseil Municipal**

**Ok à l'unanimité des présents**

#### 1.4– Rue des Plantes : effacement de réseau électrique

Le SyDEV nous propose une convention pour la réalisation de l'effacement de réseau rue des Plantes.

Nature des travaux	Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Réseaux électriques	69 502.00 €	83 402.00 €	69 502.00 €	30.00 %	20 851.00 €
Infrastructure d'Eclairage Public	3 742.00 €	4 490.00 €	3 742.00 €	50.00 %	1 871.00 €
Infrastructures de communication électroniques	19 572.00 €	23 486.00 €	23 486.00 €	85.00 %	19 963.00 €
<b>TOTAL PARTICIPATION</b>	<b>92 816 .00 €</b>	<b>111 378.00 €</b>	<b>Dont TVA 3 327. 24</b>		<b>42 685.00</b>
<b>Participation SyDEV : 68 693 €</b>					

#### Vote du Conseil Municipal

Ok à l'unanimité des présents

#### 1.5 – Rue des Plantes : travaux neufs d'éclairage

Le SyDEV nous propose une convention pour la réalisation des travaux neufs d'éclairage rue des Plantes

Nature des travaux	Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Eclairage Public	25 325.00 €	30 390.00 €	25 325.00 €	50.00 %	12 663.00 €
<b>TOTAL PARTICIPATION</b>					<b>12 663.00 €</b>

#### Vote du Conseil Municipal

Ok à l'unanimité des présents

## **2 - DOSSIERS EN COURS**

### **2.1 - Marmiton : accès PMR (personnes à mobilité réduite)**

Comme prévu lors du Conseil Municipal du 6 septembre, Yanic GUERIN nous a fourni un projet optimisé de la terrasse et des sanitaires suite à l'évolution des normes.

*Cf plans avant et après travaux (annexe 3)*

L'architecte prépare l'estimation et le dossier d'appel d'offres pour l'ensemble des travaux, avec tranche ferme (2016) et tranche conditionnelle (2017) comme prévu au Budget.

### **2.2 – EVA fin 2016**

Le devis de mise en page et d'impression a été signé pour un montant de 2 940 € TTC (36 pages / 500 exemplaires). La distribution est prévue pour la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier.

## **3- DIVERS**

**3.1 –** Point sur les travaux

**3.2 -** Voirie 2016

**3.3 -** effacement réseaux rue des Plantes

**3.4 –** peinture des garde-corps du Pont (peinture fournie par le Conseil Départemental de la Vendée)

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
MARDI 29 NOVEMBRE 2016 A 20H30**